

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

prêts

T1

RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES
PÉRIODE DE 12 SEMAINES CLOSE LE 24 MARS 2018

Rapport du premier trimestre de 2018 aux actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	37
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	43
Sommaire financier	66

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	9
4.1 Secteur Vente au détail	10
4.2 Secteur Services financiers	13
4.3 Secteur Propriétés de Choix	15
5. Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1 Flux de trésorerie	17
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	18
5.3 Composantes de la dette totale	19
5.4 Situation financière	21
5.5 Notation	21
5.6 Capital social	22
5.7 Arrangements hors bilan	23
6. Instruments financiers dérivés	23
7. Résultats par trimestre	24
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	25
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	25
10. Normes comptables	26
11. Perspectives	30
12. Mesures financières non conformes aux PCGR	30
13. Informations supplémentaires	36

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 30 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2017 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2017 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 142 du Rapport annuel 2017 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 1^{er} mai 2018.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail - Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 4.3, « Secteur Propriétés de Choix » sous « Autres questions liées à Propriétés de Choix », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation prévue du salaire minimum, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts, à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel 2017 de la société et dans la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion et la fusion efficaces des programmes de fidélisation de la société;

- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris l'augmentation du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») de mener à terme l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »);
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 24 mars 2018 et au 25 mars 2017 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
(Diminution) augmentation des produits	(0,4) %	0,2 %
Résultat d'exploitation	480 \$	495 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	876	868
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,4 %	8,3 %
Bénéfice net	375 \$	234 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	380	235
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	377	232
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	361	366
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,98 \$	0,58 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,94 \$	0,91 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 719 \$	1 392 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	434	379
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	57	77
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	1,7x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	14,2 %	13,3 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	9,6 %	9,0 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,9 %	(1,2) %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	3,7 %	0,9 %
Résultat d'exploitation	399 \$	446 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 929	2 844
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,0 %	28,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	792 \$	811 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	7,8 %	8,0 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	61 \$	28 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,4 %	13,8 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,5 %	4,1 %
Secteur Propriétés de Choix :		
Bénéfice net	627 \$	24 \$
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	106	109

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 367 \$	10 404 \$	(37) \$	(0,4) %
Résultat d'exploitation	480	495	(15)	(3,0) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	876	868	8	0,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,4 %	8,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	369 \$	360 \$	9 \$	2,5 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	13	161	(148)	(91,9) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	137	125	12	9,6 %
Impôt sur le résultat	92	100	(8)	(8,0) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	132	136	(4)	(2,9) %
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	26,9 %	27,0 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	380 \$	235 \$	145 \$	61,7 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	377	232	145	62,5 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	361	366	(5)	(1,4) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,98 \$	0,58 \$	0,40 \$	69,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,94 \$	0,91 \$	0,03 \$	3,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	384,5	403,2		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Comme il a été annoncé précédemment, la performance financière de la société sera touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum et par la poursuite de la réforme du réseau de la santé. De plus, la cession des activités de postes d'essence de la société au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 377 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2018, en hausse de 145 millions de dollars (0,40 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017. Cette hausse tient compte de l'amélioration d'environ 5 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable d'environ 10 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, et de l'effet favorable net de 150 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 5 millions de dollars (perte de 0,01 \$ par action ordinaire) est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :
 - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison de l'incidence défavorable d'environ 10 millions de dollars d'un exercice à l'autre de la cession des activités de postes d'essence et de la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Les augmentations du salaire minimum et la réforme du réseau de la santé ont aussi eu une incidence négative sur le secteur Vente au détail d'un exercice à l'autre;
 - une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ attribuable principalement à l'émission, par Propriétés de Choix, de nouvelles débentures non garanties de premier rang se rapportant à la convention visant l'acquisition de CREIT et à une prime liée au remboursement anticipé de la débenture non garantie de premier rang de série A; facteurs en partie contrebalancés par :
 - le secteur Services financiers, qui reflète essentiellement certains profits non récurrents et le solide rendement en matière de crédit du portefeuille de cartes de crédit;
 - le secteur Propriétés de Choix, qui reflète essentiellement l'accroissement du portefeuille d'immeubles qui a découlé des acquisitions et des projets d'aménagement terminés ainsi que l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants;
- l'incidence favorable nette de 150 millions de dollars (0,37 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, qui découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 160 millions de dollars (0,41 \$ par action ordinaire);
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, déduction faite de certains coûts engagés;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire);
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de la charge additionnelle de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) comptabilisée au premier trimestre de 2018 à l'égard du programme de carte Loblaw;
 - l'incidence défavorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - les coûts d'acquisition et autres coûts de 9 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) liés à la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,04 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 361 millions de dollars (0,94 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2018, ce qui représente une baisse de 5 millions de dollars (hausse de 0,03 \$ par action ordinaire, ou 3,3 %) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 5 millions de dollars, comme il est mentionné plus haut. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ a également bénéficié de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,04 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 6,7 %.

Produits

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	10 105 \$	10 166 \$	(61) \$	(0,6) %
Services financiers	230	213	17	8,0 %
Propriétés de Choix	215	203	12	5,9 %
Consolidation et éliminations	(183)	(178)	(5)	
Produits	10 367 \$	10 404 \$	(37) \$	(0,4) %

Les produits ont diminué de 37 millions de dollars, ou 0,4 %, au premier trimestre de 2018 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 10 367 millions de dollars, en raison essentiellement d'une diminution de 61 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 119 millions de dollars, ou 1,2 %. La diminution découle essentiellement de l'incidence de 344 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, en partie contrebalancée par l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 480 millions de dollars. Cette baisse tient compte de la diminution de 1 million de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, et de l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 1 million de dollars, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, en partie contrebalancé par les secteurs Services financiers et Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont aussi eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au premier trimestre. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au premier trimestre de 2018;
- l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de la charge additionnelle de 19 millions de dollars comptabilisée au premier trimestre de 2018 à l'égard du programme de carte Loblaw;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - les coûts d'acquisition et autres coûts de 12 millions de dollars liés à la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 17 millions de dollars des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, déduction faite de certains coûts engagés;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 11 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	792 \$	811 \$	(19) \$	(2,3) %
Services financiers	61	45	16	35,6 %
Propriétés de Choix	190	237	(47)	(19,8) %
Consolidation et éliminations	(167)	(225)	58	
Montant ajusté du BAIIA²⁾	876 \$	868 \$	8 \$	0,9 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 876 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée au premier trimestre de 2018 est attribuable essentiellement aux secteurs Services financiers et Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, contrebalancés en partie par le secteur Vente au détail, qui a subi l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont aussi eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au premier trimestre. La consolidation des franchises n'a pas eu d'incidence d'un exercice à l'autre sur la performance du secteur Vente au détail au premier trimestre.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au premier trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 369 millions de dollars, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 121 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	13 \$	161 \$	(148) \$	(91,9) %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	124	(36)	160	444,4 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾	137 \$	125 \$	12 \$	9,6 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 148 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 13 millions de dollars. Cette diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières reflète essentiellement l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 160 millions de dollars. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ a augmenté de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 137 millions de dollars. L'augmentation est attribuable essentiellement à la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix qui a découlé de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang se rapportant à la convention visant l'acquisition de CREIT et à une prime liée au remboursement anticipé de la débeture non garantie de premier rang de série A de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2018.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	92 \$	100 \$	(8) \$	(8,0) %
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	40	36	4	
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	132 \$	136 \$	(4) \$	(2,9) %
Taux d'impôt effectif	19,7 %	29,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	26,9 %	27,0 %		

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 19,7 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 29,9 % au premier trimestre de 2017. La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la diminution de certains éléments non déductibles et à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté du taux d'impôt²⁾ s'est établi à 26,9 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 27,0 % au premier trimestre de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt est essentiellement attribuable à la diminution de certains éléments non déductibles.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Le secteur Propriétés de Choix détient, gère et aménage des immeubles de commerces de détail et des immeubles commerciaux stratégiquement situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 105 \$	10 166 \$	(61) \$	(0,6) %
Résultat d'exploitation	399	446	(47)	(10,5) %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 929	2 844	85	3,0 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,0 %	28,0 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	792 \$	811 \$	(19) \$	(2,3) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	7,8 %	8,0 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	361 \$	352 \$	9 \$	2,6 %

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)		2017 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	7 221 \$	1,9 %	7 393 \$	(1,2) %
Secteur des pharmacies au détail	2 884	3,7 %	2 773	0,9 %
Médicaments sur ordonnance	1 393	3,5 %	1 343	1,3 %
Produits de l'avant du magasin	1 491	3,8 %	1 430	0,6 %

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾, le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 105 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 61 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 119 millions de dollars, ou 1,2 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- L'incidence de 344 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence; facteur en partie contrebalancé par ce qui suit :
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,9 % pour le premier trimestre (diminué de 2,1 % en 2017) si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail au premier trimestre de 2018. Au premier trimestre de 2017, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail était resté relativement inchangé compte non tenu de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et du congé de Pâques. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est établie à 1,9 % (diminution de 1,2 % en 2017).
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance n'a pas connu de croissance;
 - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été légèrement inférieur (relativement semblable en 2017) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,2 % (déflation de 3,9 % en 2017), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,7 % (0,9 % en 2017), et il tient compte de l'augmentation de 3,5 % (1,3 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,8 % (0,6 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail au premier trimestre de 2018. Au premier trimestre de 2017, compte non tenu de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et du congé de Pâques, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail avait augmenté d'environ 2,5 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 3,5 % (1,3 % en 2017). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 4,3 % (2,9 % en 2017). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 4,0 % (2,5 % en 2017) et, d'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances a diminué de 0,3 % (diminué de 1,3 % en 2017). Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance au premier trimestre de 2018. Au premier trimestre de 2017, compte non tenu de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et du congé de Pâques, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance avait augmenté d'environ 1,4 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,8 % (0,6 % en 2017). Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin au premier trimestre de 2018. Au premier trimestre de 2017, compte non tenu de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et du congé de Pâques, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin avait augmenté d'environ 3,6 %.
- Au cours des 12 derniers mois, 25 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 26 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les échanges de cartes Loblaw au premier trimestre de 2018 se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 17 millions de dollars, montant pour lequel une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société au premier trimestre de 2018.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 47 millions de dollars au premier trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 399 millions de dollars. Cette baisse tient compte de la diminution de 28 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 19 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 28 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont également eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière de la société au premier trimestre. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du trimestre;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 19 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de la charge additionnelle de 19 millions de dollars comptabilisée au premier trimestre de 2018 à l'égard du programme de carte Loblaw;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks; facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 11 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 2 929 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 85 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,0 %, en hausse de 100 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 22 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,5 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 70 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 792 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 19 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2017, ce qui reflète l'absence d'incidence de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La baisse de 19 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ découle de l'augmentation de 104 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 110 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 21,1 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 41 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,6 %, soit une augmentation défavorable de 60 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum et au lancement du programme *PC Optimum*; facteurs en partie contrebalancés par :
- la diminution des coûts liés aux services aux magasins attribuable aux mesures de réduction des coûts annoncées précédemment.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 361 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 121 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2018, 331 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	21	25
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	331	225
Chiffre d'affaires	199 \$	141 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	202	139
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	7	7
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12	9
Perte d'exploitation	(5)	(2)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(1)

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le bénéfice (la perte) d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice (la perte) inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La société s'attend³⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 100 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 25 millions de dollars pour l'exercice 2018.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	230 \$	213 \$	17 \$	8,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	61	28	33	117,9 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 939 \$	2 808 \$	131 \$	4,7 %
Créances sur cartes de crédit	2 778	2 689	89	3,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	175	49	126	257,1 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,4 %	13,8 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,5 %	4,1 %		

Produits Les produits se sont établis à 230 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 17 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de MasterCard International Incorporated^{MD} (« MasterCard^{MD} ») au premier semestre de 2017;
- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 61 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 33 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la comptabilisation de produits de 17 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. À compter du deuxième trimestre de 2018, le résultat d'exploitation habituel tiré de ces services bancaires aux particuliers ne sera plus généré;
- certains profits non récurrents, y compris sur la vente de créances sur cartes de crédit radiées au premier trimestre de 2018, et l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes MasterCard^{MD} au premier semestre de 2017;
- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit; facteurs en partie contrebalancés par :
- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- l'augmentation des coûts des TI attribuable principalement aux investissements dans la stratégie numérique.

Créances sur cartes de crédit Au 24 mars 2018, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 2 778 millions de dollars, en hausse de 89 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 25 mars 2017, en raison essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits, en partie contrebalancée par une augmentation des comptes de correction de valeur attribuable à l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Au 24 mars 2018, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 175 millions de dollars, en hausse de 126 millions de dollars comparativement au 25 mars 2017, en raison principalement de l'adoption de l'IFRS 9, dont il est question à la rubrique 10, « Normes comptables ».

Autres questions liées au secteur Services financiers

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC recevra un paiement d'environ 43 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 17 millions de dollars a été comptabilisée au premier trimestre de 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017. Les tranches restantes seront comptabilisées au deuxième trimestre de 2018.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme MasterCard *PC^{MD}* et les clients accumuleront des points *PC Optimum*. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et son programme de fidélisation.

4.3 Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	215 \$	203 \$	12 \$	5,9 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	(449)	213	(662)	(310,8) %
Bénéfice net ⁱⁱ⁾	627	24	603	2 512,5 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	106	109	(3)	(2,8) %

- i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.
- ii) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.

Produits Les produits se sont établis à 215 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, et ils tiennent compte d'un montant de 183 millions de dollars (178 millions de dollars en 2017) se rapportant aux locataires du secteur Vente au détail. L'augmentation des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants;
- les produits supplémentaires tirés de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- les produits tirés des immeubles acquis en 2017 et en 2018.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont représenté un produit de 449 millions de dollars au premier trimestre de 2018, comparativement à des charges d'intérêts de 213 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui représente une baisse de 662 millions de dollars. La diminution découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite de 673 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par :
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang au premier trimestre de 2018 dans le cadre de la convention visant l'acquisition de CREIT et à une prime liée au remboursement anticipé de la débenture non garantie de premier rang de série A;
- la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite.

Bénéfice net Le bénéfice net s'est établi à 627 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 603 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2017. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite de 673 millions de dollars;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net d'immeubles existants;
- les résultats d'exploitation supplémentaires nets tirés des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés; facteurs en partie contrebalancés par :
- la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 60 millions de dollars;
- les coûts d'acquisition et autres coûts de 12 millions de dollars liés à la convention visant l'acquisition de CREIT.

Fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont établis à 106 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 3 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement de l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang au premier trimestre de 2018 dans le cadre de la convention visant l'acquisition de CREIT et d'une prime liée au remboursement anticipé de la débenture non garantie de premier rang de série A, en partie contrebalancées par le plus grand apport des activités d'exploitation des immeubles.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Acquisition d'immeubles de placement Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a acquis deux immeubles de placement auprès de vendeurs tiers pour un prix d'achat global de 7 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, montant qui a été entièrement réglé en trésorerie. De plus, Propriétés de Choix a acquis un immeuble de commerce de détail et deux parcelles de terrain détenues en vue de leur aménagement futur auprès de vendeurs tiers pour un prix d'achat global de 22 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, montant dont une tranche a été réglée par la prise en charge d'un emprunt hypothécaire de 3 millions de dollars et la tranche restante, en trésorerie.

Entente de Propriétés de Choix visant l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust Le 14 février 2018, Propriétés de Choix a conclu une convention d'arrangement visant l'acquisition de l'ensemble des actifs et la prise en charge de l'ensemble des passifs de CREIT, y compris la dette à long terme et tous les passifs résiduels, à l'exception de certaines facilités de crédit de CREIT qui seront remboursées dans le cadre de l'acquisition proposée. CREIT rachètera alors toutes ses parts en circulation pour une contrepartie globale composée, au pro rata, de 22,50 \$ en trésorerie et de 2,4904 parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») pour chaque part de CREIT (la « transaction d'acquisition »). La contrepartie globale devant être payée par Propriétés de Choix se composera d'environ 58 % de parts et de 42 % de trésorerie. Le montant maximal de la contrepartie en trésorerie qui sera versée par Propriétés de Choix sera d'environ 1,65 milliard de dollars, et près de 183 millions de parts seront émises, et ce, en fonction du nombre entièrement dilué de parts de CREIT en circulation à la date de la clôture de la transaction d'acquisition.

Propriétés de Choix prévoit financer la partie en trésorerie de la transaction d'acquisition à l'aide de facilités de crédit engagées totalisant 3,6 milliards de dollars. Ces facilités de crédit engagées étaient initialement constituées d'un emprunt à terme de 1,25 milliard de dollars et d'un crédit-relais de 850 millions de dollars. Le 8 mars 2018, Propriétés de Choix a émis des débetures non garanties de premier rang d'un montant en capital total de 1,3 milliard de dollars. À la suite de cette émission, Propriétés de Choix a avisé le prêteur de la facilité de crédit engagée d'annuler le crédit-relais de 850 millions de dollars et l'emprunt à terme de 450 millions de dollars. Le produit net des débetures non garanties de premier rang a été entiercé et il le demeurera jusqu'à ce que les conditions de libération des fonds entiercés soient remplies, notamment jusqu'au moment où les conditions de clôture de la transaction d'acquisition auront été remplies ou auront fait l'objet d'une renonciation. Si les conditions de libération de fonds ne sont pas remplies, les débetures non garanties de premier rang émises aux fins du financement de la transaction d'acquisition seront remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus. De plus, Propriétés de Choix a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1,5 milliard de dollars. Propriétés de Choix remboursera ou annulera ses facilités de crédit existantes et celles de CREIT parallèlement à la conclusion de la transaction d'acquisition.

Également en parallèle avec la conclusion de la transaction d'acquisition, la société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a accepté de convertir la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix prévoit émettre un nombre maximal d'environ 70,9 millions de parts de catégorie B de société en commandite en faveur de la société au moment de la conversion et, si nécessaire, de combler toute insuffisance de la valeur à la clôture en trésorerie. À l'issue de la transaction, la société détiendra approximativement 62 % de Propriétés de Choix.

La transaction d'acquisition a été approuvée par les porteurs de parts de CREIT lors d'une assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 11 avril 2018 et le plan d'arrangement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 24 avril 2018. Comme il est décrit plus amplement dans la convention d'arrangement, la clôture de la transaction d'acquisition n'aura lieu que si un certain nombre de conditions sont remplies ou font l'objet d'une renonciation, ce qui comprend notamment l'obtention de l'approbation du Bureau de la concurrence.

La transaction devrait être menée à terme le 4 mai 2018³⁾. Il est toutefois impossible de prévoir avec certitude le moment où les conditions de clôture seront remplies, ni si elles seront remplies ou non, et Propriétés de Choix ne peut fournir aucune assurance à cet égard. Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à CREIT et de l'information supplémentaire concernant les risques que comporte la transaction d'acquisition pour Propriétés de Choix sont présentés dans le document d'information déposé par Propriétés de Choix le 15 mars 2018, disponible sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 798 \$	1 314 \$	484 \$	36,8 %
Entrées (sorties) nettes liées aux :				
Activités d'exploitation	434	379	55	14,5 %
Activités d'investissement	(1 450)	(251)	(1 199)	(477,7) %
Activités de financement	480	(404)	884	218,8 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2)	—	(2)	— %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 260 \$	1 038 \$	222 \$	21,4 %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 434 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 55 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2017, en raison essentiellement d'une diminution de l'impôt sur le résultat payé, en partie contrebalancée par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découlant d'une augmentation d'un exercice à l'autre des soldes de stocks ainsi que par les variations des créances sur cartes de crédit.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 450 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 1 199 millions de dollars comparativement au montant inscrit à cet effet au premier trimestre de 2017. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement découle de l'investissement du produit net de l'émission par Propriétés de Choix de débentures non garanties de premier rang sous réserve de la conclusion de la convention visant l'acquisition de CREIT. Voir la rubrique 4.3, sous « Autres questions liées à Propriétés de choix », du présent rapport de gestion.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 24 mars 2018 et au 25 mars 2017 et pour les périodes closes à ces dates	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	222 \$	154 \$	44,2 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,6	35,7	(0,3) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,2	16,3	(0,6) %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,4	18,1	1,7 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,2	70,1	0,1 %
Nombre de magasins détenus par la société	551	564	(2,3) %
Nombre de magasins franchisés	533	532	0,2 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 335	1 324	0,8 %
Nombre total de magasins	2 419	2 420	— %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	72 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	49 %	47 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 600	63 300	2,1 %
Magasins franchisés	30 400	30 600	(0,7) %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 800	13 700	0,7 %

Entrées nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des entrées nettes de 480 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en hausse de 884 millions de dollars comparativement au montant inscrit au premier trimestre de 2017. Cette hausse des entrées nettes liées aux activités de financement s'explique par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme réalisées en majeure partie dans le cadre du financement réalisé par Propriétés de Choix aux fins de la convention visant l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre d'actions ordinaires rachetées et par le moment du versement des dividendes.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	434 \$	379 \$	55 \$	14,5 %
Moins :				
Dépenses d'investissement	222	154	68	44,2 %
Intérêts payés	155	148	7	4,7 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	57 \$	77 \$	(20) \$	(26,0) %

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 57 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en baisse de 20 millions de dollars par rapport à ceux inscrits au premier trimestre de 2017. La baisse des flux de trésorerie disponibles²⁾ découle essentiellement de la hausse des dépenses d'investissement, contrebalancée en partie par l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, comme il est décrit ci-dessus.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle* (« Eagle ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débetures non garanties et de titres de capitaux propres.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018				Au 25 mars 2017				Au 30 décembre 2017			
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total
Dette bancaire	270 \$	— \$	— \$	270 \$	254 \$	— \$	— \$	254 \$	110 \$	— \$	— \$	110 \$
Dette à court terme	—	440	—	440	—	465	—	465	—	640	—	640
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 187	605	1 300	3 092	56	146	1	203	392	593	650	1 635
Dette à long terme	4 808	1 135	3 468	9 411	5 985	1 427	3 326	10 738	5 622	1 159	2 761	9 542
Certains autres passifs	42	—	—	42	31	—	—	31	41	—	—	41
Total de la dette	6 307 \$	2 180 \$	4 768 \$	13 255 \$	6 326 \$	2 038 \$	3 327 \$	11 691 \$	6 165 \$	2 392 \$	3 411 \$	11 968 \$

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	1,7x	1,7x	1,6x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail au 24 mars 2018 est demeuré inchangé par rapport à celui inscrit au 25 mars 2017 et a augmenté comparativement à celui inscrit au 30 décembre 2017, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Secteur Propriétés de Choix Propriétés de Choix gère la structure de son capital de manière à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié. Dans le cadre de la convention visant l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a conclu des débentures non garanties de premier rang d'un montant de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre de 2018.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives au 24 mars 2018 et les ont respectées tout au long du premier trimestre. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables au 24 mars 2018 et les ont respectées tout au long du premier trimestre.

Prospectus préalable de base simplifié Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle d'au plus 2 milliards de dollars d'unités et de titres de créances, ou toute combinaison des deux, sur 25 mois. Dans le cadre de ce prospectus, Propriétés de Choix a émis 650 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang.

5.3 Composantes de la dette totale

Débentures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débentures et des billets à moyen terme émis au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
			Montant en capital	Montant en capital
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	300 \$	— \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	350	—
– Série K ⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	550	—
– Série L ⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	750	—
Total des débentures et des billets à moyen terme émis			1 950 \$	— \$

i) Le produit net tiré de l'émission des débentures de série K et de série L est entiercé jusqu'à ce que la convention d'arrangement visant l'acquisition de CREIT soit menée à terme. Voir la rubrique 4.3, sous « Autres questions liées à Propriétés de Choix », du présent rapport de gestion. Si les conditions de libération de fonds ne sont pas remplies, les débentures non garanties de premier rang de série K et de série L seront remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus. Les débentures sont donc classées dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
			Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱ⁾	400 \$	— \$
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série 6	3,00 %	20 avril 2017 ⁱⁱ⁾	—	200
Total des débetures et des billets à moyen terme remboursés			400 \$	200 \$

i) Les débetures non garanties de série A de Propriétés de Choix ont été rachetées le 12 février 2018.

ii) Les débetures non garanties de série 6 de Propriétés de Choix ont été rachetées le 23 janvier 2017.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées au 24 mars 2018, au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Date d'échéance	Au 24 mars 2018		Au 25 mars 2017		Au 30 décembre 2017	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022 ⁱ⁾	500	374	500	233	500	311
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Total des lignes de crédit engagées		1 500 \$	374 \$	1 750 \$	483 \$	1 750 \$	561 \$

i) La facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium a été prorogée d'une année supplémentaire, soit du 5 juillet 2021 au 5 juillet 2022.

Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée.

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>	900 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	440	465	640
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 340 \$	1 115 \$	1 540 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 24 mars 2018 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2018.

Fiducies de financement indépendantes Au 24 mars 2018, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 545 millions de dollars (560 millions de dollars au 25 mars 2017 et 551 millions de dollars au 30 décembre 2017) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 24 mars 2018, la société a accepté d'accorder un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2017) du capital des prêts en cours.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017 ⁴⁾	Au 30 décembre 2017 ⁴⁾
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	14,2 %	13,3 %	14,0 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	9,6 %	9,0 %	9,7 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 24 mars 2018 ont augmenté comparativement aux montants inscrits au 25 mars 2017, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et des actions ordinaires rachetées.

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 24 mars 2018 a augmenté comparativement au montant inscrit au 30 décembre 2017, en raison essentiellement des actions ordinaires rachetées. Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 24 mars 2018 a diminué par rapport au montant inscrit au 30 décembre 2017, en raison principalement d'une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie contrebalancée en partie par les actions ordinaires rachetées.

5.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au premier trimestre de 2018, après l'annonce de la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé les notations attribuées à la société et a modifié la tendance pour la faire passer de positive à stable.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débentures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

Au premier trimestre de 2018, après l'annonce de la convention conclue par Propriétés de Choix visant l'acquisition de CREIT, DBRS et Standard & Poor's ont confirmé les notations attribuées à Propriétés de Choix. DBRS a modifié la tendance pour la faire passer de positive à stable.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2018		25 mars 2017	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	386 293 941	7 460 \$	400 829 870	7 713 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	861 022	41	224 875	10
Rachetées et annulées	(8 107 027)	(157)	(2 703 493)	(52)
Émises et en circulation à la clôture de la période	379 047 936	7 344 \$	398 351 252	7 671 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(780 938)	(15) \$	(1 105 620)	(21)
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(686 000)	(13)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	465 253	9	6 489	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(315 685)	(6) \$	(1 785 131)	(34) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	378 732 251	7 338 \$	396 566 121	7 637 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	382 023 940		399 454 993	

Dividendes Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	24 mars 2018 ⁱ⁾ (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :		
Actions ordinaires	0,27 \$	0,26 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,27 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2018 avaient comme date de paiement le 1^{er} avril 2018. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2018 avaient comme date de paiement le 31 mars 2018.

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Dividendes déclarés :		
Actions ordinaires	103 \$	104 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3
Total des dividendes déclarés	106 \$	107 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2018, le conseil d'administration (le « Conseil ») a déclaré un dividende trimestriel de 0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2018 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2018, soit une augmentation de 9,3 %, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 30 juin 2018 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2018.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	8 107 027	2 703 493
Contrepartie en trésorerie payée	544 \$	192 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	387	140
Diminution du capital social ordinaire	157	52
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	686 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	48 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	35
Diminution du capital social ordinaire	—	13

Au cours du premier trimestre de 2018, la société a mis sur pied et mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Selon le RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Après la clôture du premier trimestre de 2018, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 952 573 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 24 mars 2018, la société avait racheté 20 937 061 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités antérieures.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au premier trimestre de 2018. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2017 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

Contrats à terme sur obligations Au premier trimestre de 2018, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 343 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Ces contrats répondaient aux critères de comptabilité de couverture à titre de couvertures de flux de trésorerie. Par conséquent, au premier trimestre de 2018, la Banque PC a comptabilisé, dans les autres éléments du résultat global, une perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars (néant en 2017) après impôt en lien avec ces contrats.

Swaps de taux d'intérêt Au premier trimestre de 2018, des swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars sont arrivés à échéance. Par conséquent, au premier trimestre de 2018, la Banque PC a comptabilisé, dans les autres éléments du résultat global, une perte latente liée à la juste valeur négligeable (perte négligeable en 2017) après impôt en lien avec ces contrats.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments en 2018, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2018, 2017 et 2016 comptent 52 semaines. Le prochain exercice de 53 semaines sera l'exercice 2020. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2016 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Produits	10 367 \$	10 404 \$	11 023 \$	11 130 \$	14 192 \$	14 143 \$	11 080 \$	10 731 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	377	232	31	201	883	419	359	158
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	361	366	436	393	549	512	446	412
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,99 \$	0,58 \$	0,08 \$	0,50 \$	2,25 \$	1,04 \$	0,91 \$	0,39 \$
Dilué (en dollars)	0,98 \$	0,58 \$	0,08 \$	0,50 \$	2,24 \$	1,03 \$	0,90 \$	0,39 \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire (en dollars) ²⁾	0,94 \$	0,91 \$	1,12 \$	0,97 \$	1,39 \$	1,26 \$	1,11 \$	1,01 \$
Inflation (déflation) nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	1,2 %	(3,9) %	1,0 %	(2,3) %	0,3 %	0,2 %	(1,4) %	1,8 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,9 %	(1,2) %	0,5 %	1,1 %	1,4 %	0,8 %	1,2 %	0,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	3,7 %	0,9 %	3,6 %	3,4 %	3,3 %	2,8 %	3,7 %	4,0 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les fluctuations du prix de vente de l'essence des postes d'essence de la société;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,1 million de pieds carrés pour atteindre 70,2 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de la société annoncé en 2015 et réalisé au premier semestre de 2016;
- les variations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence positive du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2017 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2017 ainsi que la notice annuelle 2017 de la société peuvent être consultés à www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Normes comptables

Normes comptables adoptées en 2018

Le 31 décembre 2017, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 ») et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la société sont décrites ci-dessous.

IFRS 15 En 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme le 31 décembre 2017 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 30 décembre 2017, ou qui ont été complétés au plus tard le 1^{er} janvier 2017.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs Vente au détail, Services financiers ou Propriétés de Choix de la société, y compris sur ses contrats de franchise avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de la Société, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, la société a comptabilisé une charge de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017 et au 30 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au	
	1 ^{er} janvier 2017	30 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Résultats non distribués	31	46

L'incidence de cette modification sur la période présentée à titre comparatif au 25 mars 2017 et pour la période de 12 semaines close à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2017
Passif au titre de la fidélisation	(46) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Résultats non distribués	33

État consolidé résumé des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	25 mars 2017 (12 semaines)
Produits	3 \$
Impôt sur le résultat	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

L'incidence trimestrielle et annuelle de cette modification en 2017 se présente comme suit :

Sommaire de l'état trimestriel consolidé résumé des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	25 mars 2017 (12 semaines)	17 juin 2017 (12 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	30 décembre 2017 (12 semaines)	30 décembre 2017 (52 semaines)
Produits	3 \$	1 \$	— \$	(7) \$	(3) \$
Frais de vente et charges générales et administratives	—	—	—	(24)	(24)
Impôt sur le résultat	1	—	—	5	6
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	2	1	—	12	15

IFRS 9 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

Classement et évaluation L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs	Prêts et créances	Coût amorti
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dettes bancaires	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dettes à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dettes à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers et qu'elle doit réévaluer le classement des actifs financiers.

Dépréciation L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.

- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- Les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- Les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- Les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Au moment de la mise en œuvre de l'IFRS 9, la société a comptabilisé l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 31 décembre 2017 comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit	(123) \$
Actifs d'impôt différé	33
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Résultats non distribués	(90)

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

Couverture générale Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 30, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 de la société et à la note 17, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

11. Perspectives³⁾

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant de la hausse du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé influenceront négativement sur la performance financière de la société en 2018.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, la société prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

12. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)					2017 ⁴⁾ (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidations et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidations et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	10 105 \$	230 \$	215 \$	(183) \$	10 367 \$	10 166 \$	213 \$	203 \$	(178) \$	10 404 \$
Coût des marchandises vendues	7 195	22	—	—	7 217	7 322	18	—	—	7 340
Marge brute	2 910 \$	208 \$	215 \$	(183) \$	3 150 \$	2 844 \$	195 \$	203 \$	(178) \$	3 064 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Montant ajusté de la marge brute	2 929 \$	208 \$	215 \$	(183) \$	3 169 \$	2 844 \$	195 \$	203 \$	(178) \$	3 064 \$

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2018 (12 semaines)					2017 ⁴⁾ (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens)										
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					380 \$					235 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					(5)					(1)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					13					161
Impôt sur le résultat					92					100
Résultat d'exploitation	399 \$	76 \$	178 \$	(173) \$	480 \$	446 \$	42 \$	237 \$	(230) \$	495 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	121 \$	— \$	— \$	— \$	121 \$	121 \$	— \$	— \$	— \$	121 \$
Programme de carte Loblaw	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	12	—	12	—	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	7	—	—	—	7
Charges de restructuration et autres charges connexes	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(5)	—	—	—	(5)	6	—	—	—	6
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(17)	—	—	(17)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	153 \$	(17) \$	12 \$	— \$	148 \$	134 \$	— \$	— \$	— \$	134 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	552 \$	59 \$	190 \$	(173) \$	628 \$	580 \$	42 \$	237 \$	(230) \$	629 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	361	2	—	6	369	352	3	—	5	360
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(121)	—	—	—	(121)	(121)	—	—	—	(121)
Montant ajusté du BAIIA	792 \$	61 \$	190 \$	(167) \$	876 \$	811 \$	45 \$	237 \$	(225) \$	868 \$

Outre l'élément dont il est question ci-dessus à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute²⁾ du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et George Weston limitée ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société offre aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à la convention visant l'acquisition de l'ensemble des actifs et la prise en charge de l'ensemble des passifs de CREIT.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC recevra des paiements d'environ 43 millions de dollars, déduction faite de coûts connexes, qui seront comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	13 \$	161 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	124	(36)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	137 \$	125 \$

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif aux bilans consolidés résumés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne une augmentation (diminution) des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	628 \$	629 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	137	125
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	491 \$	504 \$
Impôt sur le résultat	92 \$	100 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	40	36
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	132 \$	136 \$
Taux d'impôt effectif	19,7 %	29,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,9 %	27,0 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	380 \$	235 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	377 \$	232 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	380 \$	235 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	(16)	134
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	364 \$	369 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	361 \$	366 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	384,5	403,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2018 (12 semaines)		2017 ⁴⁾ (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)				
Montant présenté	377 \$	0,98 \$	232 \$	0,58 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	89 \$	0,22 \$	89 \$	0,22 \$
Programme de carte Loblaw	14	0,04	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	14	0,04	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	9	0,02	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	5	0,01
Charges de restructuration et autres charges connexes	(1)	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(4)	(0,01)	4	0,01
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	(13)	(0,03)	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	(124)	(0,32)	36	0,09
Éléments d'ajustement	(16) \$	(0,04) \$	134 \$	0,33 \$
Montant ajusté	361 \$	0,94 \$	366 \$	0,91 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2018	2017 ⁴⁾
	(12 semaines)	(12 semaines)
Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens)		
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	434 \$	379 \$
Moins :		
Dépenses d'investissement	222	154
Intérêts payés	155	148
Flux de trésorerie disponibles	57 \$	77 \$

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net (la perte nette) pour les périodes closes aux dates indiquées. Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net (ou la perte nette) qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)
Bénéfice net	627 \$	24 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(555)	118
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	(33)	(93)
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	(5)	1
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	—	1
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	59	57
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	12	—
Charges internes au titre de la location	1	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	106 \$	109 \$

13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 1^{er} mai 2018
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2017 de la société, à la page 142.
- 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
- 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de 2018 de la société.

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	38
États consolidés résumés du résultat global	39
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	40
Bilans consolidés résumés	41
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	42
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	43
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	43
Note 2. Principales méthodes comptables	43
Note 3. Acquisitions d'entreprises	48
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	49
Note 5. Impôt sur le résultat	49
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	50
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	50
Note 8. Créances sur cartes de crédit	51
Note 9. Stocks	51
Note 10. Actifs détenus en vue de la vente	52
Note 11. Autres actifs	52
Note 12. Dette à long terme	52
Note 13. Autres passifs	55
Note 14. Capital social	55
Note 15. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	57
Note 16. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	58
Note 17. Instruments financiers	59
Note 18. Passifs éventuels	62
Note 19. Informations sectorielles	63
Sommaire financier	66

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 ⁱ⁾ (12 semaines)
Produits	10 367 \$	10 404 \$
Coût des marchandises vendues	7 217	7 340
Frais de vente et charges générales et administratives	2 670	2 569
Résultat d'exploitation	480 \$	495 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	13	161
Bénéfice avant impôt sur le résultat	467 \$	334 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	92	100
Bénéfice net	375 \$	234 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	380 \$	235 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(1)
Bénéfice net	375 \$	234 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)		
De base	0,99 \$	0,58 \$
Dilué	0,98 \$	0,58 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)		
De base	382,0	399,5
Dilué	384,5	403,2

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 ⁱ⁾ (12 semaines)
Bénéfice net	375 \$	234 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Perte de change	(1) \$	— \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Pertes actuarielles nettes au titre des régimes à prestations définies (note 16)	(17)	(23)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(18) \$	(23) \$
Résultat global total	357 \$	211 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	362 \$	212 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(1)
Résultat global total	357 \$	211 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 décembre 2017ⁱ⁾	7 445 \$	221 \$	7 666 \$	5 244 \$	110 \$	36 \$	2 \$	38 \$	40 \$	13 098 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 ⁱ⁾	—	—	—	(90)	—	—	—	—	—	(90)
Solde retraité au 31 décembre 2017	7 445 \$	221 \$	7 666 \$	5 154 \$	110 \$	36 \$	2 \$	38 \$	40 \$	13 008 \$
Bénéfice net	—	—	—	380	—	—	—	—	(5)	375
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(17)	—	(1)	—	(1)	—	(18)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	363 \$	— \$	(1) \$	— \$	(1) \$	(5) \$	357 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 14)	(157)	—	(157)	(387)	—	—	—	—	—	(544)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 14 et 15)	41	—	41	—	(20)	—	—	—	—	21
Actions détenues en fiducie et libérées (note 15)	9	—	9	19	—	—	—	—	—	28
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,27 \$ (note 14)	—	—	—	(103)	—	—	—	—	—	(103)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 14)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)
	(107) \$	— \$	(107) \$	(111) \$	(20) \$	(1) \$	— \$	(1) \$	(12) \$	(251) \$
Solde au 24 mars 2018	7 338 \$	221 \$	7 559 \$	5 043 \$	90 \$	35 \$	2 \$	37 \$	28 \$	12 757 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	7 692 \$	221 \$	7 913 \$	4 944 \$	112 \$	33 \$	— \$	33 \$	26 \$	13 028 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 ⁱ⁾	—	—	—	31	—	—	—	—	—	31
Solde retraité au 1^{er} janvier 2017	7 692 \$	221 \$	7 913 \$	4 975 \$	112 \$	33 \$	— \$	33 \$	26 \$	13 059 \$
Bénéfice net ⁱ⁾	—	—	—	235	—	—	—	—	(1)	234
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(23)	—	—	—	—	—	(23)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	212 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(1) \$	211 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 14)	(52)	—	(52)	(140)	—	—	—	—	—	(192)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 14 et 15)	10	—	10	—	12	—	—	—	—	22
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 14)	(13)	—	(13)	(35)	—	—	—	—	—	(48)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,26 \$ (note 14)	—	—	—	(104)	—	—	—	—	—	(104)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 14)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	(3)
Apport des participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(4)
	(55) \$	— \$	(55) \$	(70) \$	12 \$	— \$	— \$	— \$	(5) \$	(118) \$
Solde au 25 mars 2017	7 637 \$	221 \$	7 858 \$	4 905 \$	124 \$	33 \$	— \$	33 \$	21 \$	12 941 \$

i) Certains ajustements ont été apportés au solde d'ouverture des résultats non distribués afin de rendre compte de la mise en œuvre de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 (voir la note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017 ⁱ⁾	Au 30 décembre 2017 ⁱ⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 260 \$	1 038 \$	1 798 \$
Placements à court terme (note 7)	459	354	546
Dépôts de garantie (note 7)	1 295	—	—
Créances	1 116	1 042	1 188
Créances sur cartes de crédit (note 8)	2 778	2 689	3 100
Stocks (note 9)	4 425	4 179	4 438
Charges payées d'avance et autres actifs	242	236	224
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	41	123	33
Total des actifs courants	11 616 \$	9 661 \$	11 327 \$
Immobilisations corporelles	10 623	10 418	10 669
Immeubles de placement	247	233	235
Immobilisations incorporelles	8 159	8 619	8 251
Goodwill	3 924	3 895	3 922
Actifs d'impôt différé	104	131	134
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 17)	151	194	166
Autres actifs (note 11)	387	434	402
Total des actifs	35 211 \$	33 585 \$	35 106 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	270 \$	254 \$	110 \$
Fournisseurs et autres passifs	4 710	4 272	5 233
Passif au titre de la fidélisation (note 2)	294	187	349
Provisions	278	97	283
Impôt sur le résultat à payer	12	144	128
Dette à court terme (note 8)	440	465	640
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 12)	3 092	203	1 635
Participation des pharmaciens propriétaires	250	232	263
Passifs détenus en vue de la vente (note 10)	—	49	—
Total des passifs courants	9 346 \$	5 903 \$	8 641 \$
Provisions	155	119	169
Dette à long terme (note 12)	9 411	10 738	9 542
Passif lié aux parts de fiducie (note 17)	849	1 001	972
Passifs d'impôt différé	1 986	2 142	1 984
Autres passifs (note 13)	707	741	700
Total des passifs	22 454 \$	20 644 \$	22 008 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 14)	7 559 \$	7 858 \$	7 666 \$
Résultats non distribués	5 043	4 905	5 244
Surplus d'apport (note 15)	90	124	110
Cumul des autres éléments du résultat global	37	33	38
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	12 729 \$	12 920 \$	13 058 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	28	21	40
Total des capitaux propres	12 757 \$	12 941 \$	13 098 \$
Total des passifs et des capitaux propres	35 211 \$	33 585 \$	35 106 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Passifs éventuels (note 18).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 ⁱ⁾ (12 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	375 \$	234 \$
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat (note 5)	92	100
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	13	161
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	369	360
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	1	5
	850 \$	860 \$
Variation de ce qui suit :		
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(470)	(396)
Créances sur cartes de crédit (note 8) ⁱⁱ⁾	199	237
Provisions	(19)	(3)
Autres	5	15
	565 \$	713 \$
Impôt sur le résultat payé	(138)	(337)
Intérêts perçus	7	3
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	434 \$	379 \$
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(141) \$	(102) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(81)	(52)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 3)	8	10
Variation des placements à court terme (note 7)	87	(113)
Variation des dépôts de garantie (note 7)	(1 295)	—
Autres	(28)	6
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(1 450) \$	(251) \$
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	160 \$	139 \$
Variation de la dette à court terme	(200)	(200)
Dette à long terme (note 12)		
Émise	2 011	285
Remboursée	(684)	(228)
Intérêts payés	(155)	(148)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(108)	(3)
Capital social ordinaire		
Émis (note 15)	34	9
Racheté et détenu en fiducie (note 14)	—	(48)
Racheté et annulé (note 14)	(544)	(192)
Autres	(34)	(18)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	480 \$	(404) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2) \$	— \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(538) \$	(276) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 798	1 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 260 \$	1 038 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

ii) Les variations des créances sur cartes de crédit tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 9 (note 2).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, le plus important détaillant au pays, ainsi que le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services de cartes de crédit, des services de courtage d'assurance, des cartes-cadeaux ainsi que des services de télécommunications. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston limitée (« Weston »), qui détient environ 49,5 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix (voir la note 19). Au 24 mars 2018, Loblaw détenait une participation véritable d'environ 82,4 % dans Propriétés de Choix.

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2017 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, à l'exception des normes comptables entrées en vigueur en 2018. Les modifications aux principales méthodes comptables sont décrites plus bas. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2017 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 1^{er} mai 2018.

Normes comptables adoptées en 2018

Le 31 décembre 2017, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 ») et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la société sont décrites ci-dessous.

IFRS 15 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme le 31 décembre 2017 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 30 décembre 2017, ou qui ont été complétés au plus tard le 1^{er} janvier 2017.

Aux termes de l'IFRS 15, la société comptabilise les produits lorsque le transfert au client du contrôle des biens ou services a eu lieu. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir, y compris le montant de contrepartie variable, dans la mesure où il est fortement probable que le dénouement ultérieur ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important.

Les produits tirés du secteur *Vente au détail* comprennent le chiffre d'affaires tiré des ventes de biens et de services conclues avec les clients des magasins détenus par la société et des magasins des franchisés et des pharmaciens propriétaires titulaires de licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires ») consolidés et les ventes conclues avec les magasins franchisés non consolidés et les clients qui sont des grossistes indépendants. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir, déduction faite des retours estimés et des avantages promotionnels. La société comptabilise les produits au moment de la vente ou de la prestation de services aux clients et de la livraison des stocks à ses franchisés non consolidés. Les produits comprennent également les frais des services offerts aux franchisés non consolidés et aux clients qui sont des grossistes indépendants, comptabilisés lorsque les services sont rendus.

À la vente initiale d'un contrat de franchisage, la société a offert des produits et des services aux termes d'un accord de prestations multiples. Avant l'instauration en 2015 du nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise »), les ventes initiales aux magasins franchisés non consolidés étaient comptabilisées selon une approche fondée sur la juste valeur relative.

Pour la vente de certains biens aux termes de laquelle elle perçoit des commissions, la société comptabilise des produits nets à titre de mandataire au motif qu'elle ne contrôle pas les prix ou qu'elle n'est pas exposée au risque sur stocks.

Les produits tirés du secteur *Services financiers* comprennent les produits d'intérêts sur les créances sur cartes de crédit, les frais liés aux services, les commissions et les autres produits liés aux services financiers. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de l'intérêt effectif. Les frais de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les produits de commissions sont comptabilisés au montant net. Les autres produits sont comptabilisés périodiquement ou selon les dispositions contractuelles.

Les produits tirés du secteur *Propriétés de Choix* comprennent les produits locatifs provenant des loyers de base versés par les locataires aux termes de contrats de location, des recouvrements de taxes foncières et de charges d'exploitation et d'autres produits occasionnels, notamment des produits intersectoriels provenant du secteur *Vente au détail*. Les produits locatifs sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée des contrats de location respectifs. Les recouvrements de taxes foncières et de charges d'exploitation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les charges recouvrables sont imputables aux locataires. Les loyers proportionnels sont comptabilisés à l'atteinte des objectifs de vente des locataires stipulés dans les contrats de location.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs *Vente au détail*, *Services financiers* ou *Propriétés de Choix* de la société, y compris sur ses contrats de franchise avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de la Société, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, la société a comptabilisé une charge de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017 et au 30 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} janvier 2017	Au 30 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Résultats non distribués	31	46

L'incidence de cette modification sur la période présentée à titre comparatif au 25 mars 2017 et pour la période de 12 semaines close à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2017
Passif au titre de la fidélisation	(46) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Résultats non distribués	33

État consolidé résumé des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	25 mars 2017 (12 semaines)
Produits	3 \$
Impôt sur le résultat	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

IFRS 9 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

Classement et évaluation L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs	Prêts et créances	Coût amorti
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers et qu'elle doit réévaluer le classement des actifs financiers.

Dépréciation L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.
- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- Les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- Les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- Les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Au moment de la mise en œuvre de l'IFRS 9, la société a comptabilisé l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 31 décembre 2017 comme suit :

Bilans consolidés

(Augmentation) diminution (en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit	(123) \$
Actifs d'impôt différé	33
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Résultats non distribués	(90)

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

Couverture générale Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 30, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 – Revue financière de la société et à la note 17, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Consolidation des franchises La société comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à compter de la date à laquelle le franchisé conclut un contrat de franchise avec la société. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation sont évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises sont inclus dans les résultats d'exploitation de la société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle aux dates d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Actif net acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 \$	10 \$
Stocks	17	20
Immobilisations corporelles	26	22
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	(8)	(14)
Autres passifs ⁱ⁾	(39)	(35)
Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	(3)
Total de l'actif net acquis	— \$	— \$

i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées à des prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par la société.

Entente de Propriétés de Choix visant l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust Le 14 février 2018, Propriétés de Choix a conclu une convention d'arrangement visant l'acquisition de l'ensemble des actifs et la prise en charge de l'ensemble des passifs de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), y compris la dette à long terme et tous les passifs résiduels. CREIT rachètera alors toutes ses parts en circulation pour une contrepartie globale composée, au pro rata, de 22,50 \$ en trésorerie et de 2,4904 parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») pour chaque part de CREIT (la « transaction d'acquisition »). La contrepartie globale devant être payée par Propriétés de Choix se composera d'environ 58 % de parts et de 42 % de trésorerie. Le montant maximal de la contrepartie en trésorerie qui sera versée par Propriétés de Choix sera d'environ 1,65 milliard de dollars, et près de 183 millions de parts seront émises, et ce, en fonction du nombre entièrement dilué de parts de CREIT en circulation à la date de la clôture de la transaction d'acquisition.

Propriétés de Choix prévoit financer la partie en trésorerie de la transaction d'acquisition à l'aide de facilités de crédit engagées totalisant 3,6 milliards de dollars. Ces facilités de crédit engagées étaient initialement constituées d'un emprunt à terme de 1,25 milliard de dollars et d'un crédit-relais de 850 millions de dollars. Le 8 mars 2018, Propriétés de Choix a émis des débetures non garanties de premier rang d'un montant en capital total de 1,3 milliard de dollars. À la suite de cette émission, Propriétés de Choix a avisé le prêteur de la facilité de crédit engagée d'annuler le crédit-relais de 850 millions de dollars et l'emprunt à terme de 450 millions de dollars. Le produit net des débetures non garanties de premier rang a été entiercé et il le demeurera jusqu'à ce que les conditions de libération des fonds entiercés soient remplies, notamment jusqu'au moment où les conditions de clôture de la transaction d'acquisition auront été remplies ou auront fait l'objet d'une renonciation. Si les conditions de libération de fonds ne sont pas remplies, les débetures non garanties de premier rang émises aux fins du financement de la transaction d'acquisition seront remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus. De plus, Propriétés de Choix a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1,5 milliard de dollars. Propriétés de Choix remboursera ou annulera ses facilités de crédit existantes et celles de CREIT parallèlement à la conclusion de la transaction d'acquisition.

Également en parallèle avec la conclusion de la transaction d'acquisition, la société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a accepté de convertir la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix prévoit émettre un nombre maximal d'environ 70,9 millions de parts de catégorie B de société en commandite en faveur de la société au moment de la conversion et, si nécessaire, de combler toute insuffisance de la valeur à la clôture en trésorerie. À l'issue de la transaction, la société détiendra approximativement 62 % de Propriétés de Choix.

La transaction d'acquisition a été approuvée par les porteurs de parts de CREIT lors d'une assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 11 avril 2018 et le plan d'arrangement a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 24 avril 2018. Comme il est décrit plus amplement dans la convention d'arrangement, la clôture de la transaction d'acquisition n'aura lieu que si un certain nombre de conditions sont remplies ou font l'objet d'une renonciation, ce qui comprend notamment l'obtention de l'approbation du Bureau de la concurrence.

La transaction devrait être menée à terme le 4 mai 2018. Il est toutefois impossible de prévoir avec certitude le moment où les conditions de clôture seront remplies, ni si elles seront remplies ou non, et Propriétés de Choix ne peut fournir aucune assurance à cet égard. Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à CREIT et de l'information supplémentaire concernant les risques que comporte la transaction d'acquisition pour Propriétés de Choix sont présentés dans le document d'information déposé par Propriétés de Choix le 15 mars 2018, disponible sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières :		
Dette à long terme	115 \$	104 \$
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	9	8
Distributions sur les parts de fiducie	13	13
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 16)	2	2
Fiducies de financement indépendantes	4	4
Dette bancaire	1	1
Intérêts inscrits à l'actif	—	(2)
	144 \$	130 \$
Produits d'intérêts :		
Produits de désactualisation	(1) \$	(3) \$
Produits d'intérêts à court terme	(6)	(2)
	(7) \$	(5) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 17)	(124) \$	36 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	13 \$	161 \$

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2018 s'est établie à 92 millions de dollars (100 millions de dollars en 2017) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 19,7 % (29,9 % en 2017). La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'incidence de la tranche non imposable de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Au premier trimestre de 2018, un groupe lié dont Weston et Wittington font partie a acquis le contrôle par droits de vote de la société, ce qui a donné lieu à certains ajustements fiscaux au cours du trimestre.

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 ⁱ⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	380 \$	235 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 14)	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	377 \$	232 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 14)	382,0	399,5
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	1,9	3,3
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,6	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	384,5	403,2
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,99 \$	0,58 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,98 \$	0,58 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Au premier trimestre de 2018, 4 111 776 instruments potentiellement dilutifs (2 709 254 en 2017) ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court terme se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Trésorerie	413 \$	378 \$	516 \$
Équivalents de trésorerie :			
Bons du Trésor	189	156	232
Acceptations bancaires	382	362	649
Papier commercial de sociétés	276	142	401
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 260 \$	1 038 \$	1 798 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Bons du Trésor	65 \$	91 \$	40 \$
Acceptations bancaires	242	184	295
Papier commercial de sociétés	152	77	209
Autres	—	2	2
Total des placements à court terme	459 \$	354 \$	546 \$

Dépôts de garantie

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Acceptations bancaires ⁱ⁾	1 295 \$	— \$	— \$
Total des dépôts de garantie	1 295 \$	— \$	— \$

i) Les acceptations bancaires tiennent compte d'un produit net de 1,3 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis de premier rang entiers dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT (voir les notes 3 et 12).

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit, montant brut	2 953 \$	2 738 \$	3 147 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit ⁱ⁾	(175)	(49)	(47)
Créances sur cartes de crédit	2 778 \$	2 689 \$	3 100 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> (note 12)	900 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	440	465	640
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 340 \$	1 115 \$	1 540 \$

i) Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit au 24 mars 2018 tient compte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 9 (voir la note 2).

La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle* (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 12). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au 24 mars 2018, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 44 millions de dollars (53 millions de dollars au 25 mars 2017 et 62 millions de dollars au 30 décembre 2017), soit 10 % (11 % au 25 mars 2017 et 10 % au 30 décembre 2017) du montant des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 24 mars 2018 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 24 mars 2018, la société a inscrit une provision au titre des stocks de 53 millions de dollars (30 millions de dollars au 25 mars 2017 et 39 millions de dollars au 30 décembre 2017) liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation, dont un montant de 19 millions de dollars découle de la réforme du réseau de la santé. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés aux premiers trimestres de 2018 et de 2017.

Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs ont été utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de la société. Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé un montant de néant (néant en 2017) tiré de la vente de ces actifs. Au premier trimestre de 2018, des pertes de valeur négligeables (néant en 2017) ont été comptabilisées à l'égard de ces actifs.

Au 25 mars 2017, la société avait inscrit des immobilisations corporelles de 78 millions de dollars et des stocks de 11 millions de dollars, liés aux activités de postes d'essence, dans les actifs détenus en vue de la vente. De plus, la société avait classé des créditeurs et charges à payer connexes de 49 millions de dollars à titre de passifs détenus en vue de la vente. Aucune perte de valeur ni autre charge n'a été comptabilisée à l'égard des actifs nets des activités de postes d'essence. La vente des activités de postes d'essence a été menée à terme au troisième trimestre de 2017.

Note 11. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Placements divers et autres créances	46 \$	78 \$	56 \$
Actif au titre des prestations constituées	124	170	147
Participations dans des coentreprises	24	6	19
Autres	193	180	180
Autres actifs	387 \$	434 \$	402 \$

Note 12. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Débetures et billets à moyen terme	8 935 \$	7 371 \$	7 387 \$
Facilités de crédit à terme non garanties	298	298	298
Dette à long terme garantie par une hypothèque	83	77	81
Certificats de placement garanti	840	923	852
Fiducie de titrisation indépendante (note 8)	900	650	900
Fiducies de financement indépendantes	545	560	551
Obligations découlant de contrats de location-financement	556	601	568
Facilités de crédit engagées	374	483	561
Coûts de transaction et autres	(28)	(22)	(21)
Total de la dette à long terme	12 503 \$	10 941 \$	11 177 \$
Moins la tranche à moins d'un an de la dette à long terme	3 092	203	1 635
Dette à long terme	9 411 \$	10 738 \$	9 542 \$

La société et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives au 24 mars 2018 et les ont respectées tout au long du premier trimestre.

Débetures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis en 2018 et en 2017 :

			24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	300 \$	— \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	350	—
– Série K ⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	550	—
– Série L ⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	750	—
Total des débetures et des billets à moyen terme émis			1 950 \$	— \$

i) Le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L est entiercé jusqu'à ce que la convention visant l'acquisition de CREIT soit conclue (notes 3 et 7). Si les conditions de libération de fonds ne sont pas remplies, les débetures non garanties de premier rang de série K et de série L seront remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus. Les débetures sont donc classées dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme remboursés en 2018 et en 2017 :

			24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A				
	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱ⁾	400 \$	— \$
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série 6				
	3,00 %	20 avril 2017 ⁱⁱ⁾	—	200
Total des débetures et des billets à moyen terme remboursés			400 \$	200 \$

i) Les débetures non garanties de série A de Propriétés de Choix ont été rachetées le 12 février 2018.

ii) Les débetures non garanties de série 6 de Propriétés de Choix ont été rachetées le 23 janvier 2017.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les premiers trimestres de 2018 et de 2017 :

	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens)		
Solde à l'ouverture de la période	852 \$	928 \$
Certificats de placement garanti émis	1	1
Certificats de placement garanti arrivés à échéance	(13)	(6)
Solde à la clôture de la période	840 \$	923 \$

Fiducie de titrisation indépendante Les billets émis par *Eagle* sont des billets à moyen terme garantis par les créances sur cartes de crédit de la Banque PC (voir la note 8). Au 24 mars 2018, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur d'*Eagle* s'établissait à 36 millions de dollars (36 millions de dollars au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017), ce qui représentait 9 % (9 % au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017) des billets en cours d'*Eagle* émis avant 2015.

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017), correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017) du capital des prêts en cours.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées au 24 mars 2018, au 25 mars 2017 et au 30 décembre 2017 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Date d'échéance	Au 24 mars 2018		Au 25 mars 2017		Au 30 décembre 2017	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022 ⁱ⁾	500	374	500	233	500	311
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Total des lignes de crédit engagées		1 500 \$	374 \$	1 750 \$	483 \$	1 750 \$	561 \$

i) La facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium a été prorogée d'une année supplémentaire, soit du 5 juillet 2021 au 5 juillet 2022.

Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée.

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Déventures et billets à moyen terme	800 \$	— \$	— \$
Déventures de Propriétés de Choix ⁱ⁾	1 300	—	400
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	275	—	275
Certificats de placement garanti	205	147	193
Fiducie de titrisation indépendante	400	—	400
Obligations découlant de contrats de location-financement	40	52	44
Dette à long terme garantie par une hypothèque	72	4	73
Facilité de crédit de Propriétés de Choix	—	—	250
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	3 092 \$	203 \$	1 635 \$

i) Le produit net tiré de l'émission des déventures de série K et de série L est entiercé jusqu'à ce que la convention visant l'acquisition de CREIT soit conclue (notes 3 et 7). Si les conditions de libération de fonds ne sont pas remplies, les déventures non garanties de premier rang de série K et de série L seront remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus. Les déventures sont donc classées dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	11 177 \$	10 870 \$
Émissions de titres de créances à long terme ⁱ⁾	2 011 \$	285 \$
Remboursements sur la dette à long terme ⁱⁱ⁾	(684)	(228)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	1 327 \$	57 \$
Entrées de contrats de location-financement	— \$	7 \$
Autres variations hors trésorerie	(1)	7
Total des montants hors trésorerie liés aux activités liées à la dette à long terme	(1) \$	14 \$
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	12 503 \$	10 941 \$

i) Comprend les émissions nettes aux termes des facilités de crédit de Propriétés de Choix et de la fiducie de financement indépendante, qui permettent l'émission de titres de créance renouvelables.

ii) Comprend les remboursements au titre des obligations découlant des contrats de location-financement de 20 millions de dollars (21 millions de dollars en 2017).

Note 13. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	334 \$	346 \$	325 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	107	105	108
Obligation différée découlant d'un contrat de location	140	124	140
Juste valeur des contrats de location acquis	63	74	65
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 15)	3	4	4
Autres	60	88	58
Autres passifs	707 \$	741 \$	700 \$

Note 14. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2018 (12 semaines)		25 mars 2017 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	386 293 941	7 460 \$	400 829 870	7 713 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	861 022	41	224 875	10
Rachetées et annulées	(8 107 027)	(157)	(2 703 493)	(52)
Émises et en circulation à la clôture de la période	379 047 936	7 344 \$	398 351 252	7 671 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(780 938)	(15) \$	(1 105 620)	(21) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(686 000)	(13)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 15)	465 253	9	6 489	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(315 685)	(6) \$	(1 785 131)	(34) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	378 732 251	7 338 \$	396 566 121	7 637 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	382 023 940		399 454 993	

Dividendes Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	24 mars 2018ⁱ⁾ (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :		
Action ordinaire	0,27 \$	0,26 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,27 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2018 ont été payés le 1^{er} avril 2018. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2018 ont été payés le 31 mars 2018.

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Dividendes déclarés :		
Action ordinaire	103 \$	104 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série B (note 6)	3	3
Total des dividendes déclarés	106 \$	107 \$

Après la clôture du premier trimestre de 2018, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2018 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2018, soit une augmentation de 9,3 %, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 30 juin 2018 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2018.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes à l'étude :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	8 107 027	2 703 493
Contrepartie en trésorerie payée	544 \$	192 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	387	140
Diminution du capital social ordinaire	157	52
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	686 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	48 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	35
Diminution du capital social ordinaire	—	13

Au cours du premier trimestre de 2018, la société a mis sur pied et mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Selon le RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Après la clôture du premier trimestre de 2018, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 952 573 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 24 mars 2018, la société avait racheté 20 937 061 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités antérieure.

Note 15. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants de Loblaw et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix, s'est établie à 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018 (16 millions de dollars en 2017) et a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société a été inscrite aux bilans consolidés résumés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Fournisseurs et autres passifs	7 \$	12 \$	11 \$
Autres passifs (note 13)	3	4	4
Surplus d'apport	90	124	110

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Les tableaux qui suivent présentent l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	7 487 774	7 322 358
Attribution	1 624 135	1 445 332
Exercice	(861 022)	(224 875)
Renonciation/annulation	(132 845)	(6 961)
Options en cours à la clôture de la période	8 118 042	8 535 854

Au premier trimestre de 2018, la société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 66,19 \$ (70,13 \$ en 2017). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 66,23 \$ au premier trimestre de 2018 (70,64 \$ en 2017) et elle a reçu une contrepartie en trésorerie de 34 millions de dollars (9 millions de dollars en 2017).

La juste valeur des options sur actions attribuées au premier trimestre de 2018 s'est élevée à 15 millions de dollars (14 millions de dollars en 2017). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2018 et en 2017 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,7 %	1,5 %
Volatilité attendue du cours de l'action	15,2 % – 17,2 %	17,0 % – 18,2 %
Taux d'intérêt sans risque	1,9 % – 2,0 %	1,0 % – 1,3 %
Durée de vie attendue des options	3,9 – 6,3 ans	3,8 – 6,3 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 8,0 % (10,0 % au 25 mars 2017) a été appliqué au 24 mars 2018.

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
UATI à l'ouverture de la période	824 705	858 106
Attribution	276 569	247 175
Règlement	(199 477)	(3 834)
Renonciation	(10 871)	(5 458)
UATI à la clôture de la période	890 926	1 095 989

La juste valeur des UATI attribuées au premier trimestre de 2018 s'est établie à 18 millions de dollars (17 millions de dollars en 2017).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
UAR à l'ouverture de la période	631 528	965 863
Attribution	301 804	206 504
Règlement	(265 776)	(2 655)
Renonciation	(6 429)	(3 841)
UAR à la clôture de la période	661 127	1 165 871

La juste valeur des UAR attribuées au premier trimestre de 2018 s'est établie à 14 millions de dollars (14 millions de dollars en 2017).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie La société a procédé au règlement de 465 253 UATI et UAR au premier trimestre de 2018 (6 489 en 2017) par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 14). Les règlements ont donné lieu à une augmentation de 19 millions de dollars des résultats non distribués (montant négligeable en 2017) et à une augmentation de 9 millions de dollars du capital social ordinaire (montant négligeable en 2017).

Note 16. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les pertes actuarielles au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme de la société comptabilisées au cours des périodes se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	38 \$	46 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	4	4
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	2	2
Pertes actuarielles avant impôt sur le résultat comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(24)	(32)

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 7 millions de dollars au premier trimestre de 2017.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2018 étaient principalement attribuables aux rendements des actifs moins élevés que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2017 étaient principalement imputables aux diminutions des taux d'actualisation, partiellement contrebalancées par les rendements des actifs plus élevés que prévu.

Au premier trimestre de 2017, la société a procédé à l'achat d'une rente et a payé 110 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 103 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite, et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 7 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Après la clôture du premier trimestre de 2018, la société a procédé à l'achat d'une rente et payé 228 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 228 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite et elle a comptabilisé des charges liées au règlement négligeables dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Note 17. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadien)	Au 24 mars 2018				Au 25 mars 2017				Au 30 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :												
Coût amorti												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	— \$	— \$	151 \$	151 \$	— \$	— \$	194 \$	194 \$	— \$	— \$	166 \$	166 \$
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	14	14	—	3	33	36	—	3	23	26
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Certains placements à long terme ⁱ⁾	30	—	—	30	23	—	—	23	20	—	—	20
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net												
Dépôts de garantie	—	1 295	—	1 295	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	7	1	—	8	5	9	—	14	6	—	2	8
Passifs financiers :												
Coût amorti												
Dettes à long terme	—	13 399	—	13 399	—	12 009	—	12 009	—	12 103	—	12 103
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	18	18	—	—	21	21	—	—	18	18
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net												
Passif lié aux parts de fiducie	849	—	—	849	1 001	—	—	1 001	972	—	—	972
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	2	3	5	—	1	1	2	—	10	—	10

i) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 2 millions de dollars (perte négligeable en 2017) sur les instruments financiers classés comme étant au coût amorti. De plus, au premier trimestre de 2018, un profit net de 129 millions de dollars (perte nette de 42 millions de dollars en 2017) a été comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce montant se rapporte principalement au profit lié à la juste valeur sur le passif lié aux parts de fiducie.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 151 millions de dollars (194 millions de dollars au 25 mars 2017 et 166 millions de dollars au 30 décembre 2017) a été comptabilisée au bilan consolidé résumé. En 2018, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 1 million de dollars (néant en 2017) au titre des créances liées à ces prêts.

La valeur des placements dans des franchises de Loblaw de 12 millions de dollars (30 millions de dollars au 25 mars 2017 et 20 millions de dollars au 30 décembre 2017) a été comptabilisée dans les autres actifs. Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé un profit de 1 million de dollars (perte de 1 million de dollars en 2017) dans le résultat d'exploitation au titre de ces placements.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 5 millions de dollars (profit de 1 million de dollars en 2017) liée à ces dérivés. De plus, un passif correspondant de 3 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 24 mars 2018 (passif de 1 million de dollars au 25 mars 2017 inscrit dans les fournisseurs et autres passifs; actif de 2 millions de dollars au 30 décembre 2017 inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs). Au 24 mars 2018, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Passif lié aux parts de fiducie Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé un profit lié à la juste valeur de 124 millions de dollars (perte de 36 millions de dollars en 2017) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre des parts de Propriétés de Choix (voir la note 4).

Au 24 mars 2018, des porteurs de parts autres que la société détenaient 72 879 279 parts (71 469 168 au 25 mars 2017 et 72 800 965 au 30 décembre 2017). Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a émis 78 314 parts (400 340 en 2017) en faveur de porteurs de parts admissibles dans le cadre de son régime de réinvestissement des distributions à un prix moyen de 12,09 \$ (13,46 \$ en 2017).

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 24 mars 2018, la juste valeur de ces placements, à savoir 30 millions de dollars (23 millions de dollars au 25 mars 2017 et 20 millions de dollars au 30 décembre 2017), a été inscrite dans les autres actifs. En 2018, la Banque PC a comptabilisé un profit latent négligeable lié à la juste valeur (profit négligeable en 2017) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société :

24 mars 2018
(12 semaines)

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerieⁱ⁾			
Risque de change - Contrats de change à terme ⁱⁱ⁾	— \$	1 \$	— \$
Risque de taux d'intérêt - Contrats à terme sur obligations ⁱⁱⁱ⁾	(1)	(2)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1) \$	(1) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	8 \$
Autres dérivés non financiers	3	—	2
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	2 \$	— \$	10 \$
Total des dérivés	1 \$	(1) \$	10 \$

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars qui sont venus à échéance au premier trimestre de 2018. Une perte latente liée à la juste valeur négligeable avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 28 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 343 millions de dollars et conclus au cours du premier trimestre de 2018, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

25 mars 2017
(12 semaines)

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerieⁱ⁾			
Risque de change - Contrats de change à terme ⁱⁱ⁾	1 \$	— \$	— \$
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	— \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	8 \$	— \$	(2) \$
Autres dérivés non financiers	2	—	(5)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	10 \$	— \$	(7) \$
Total des dérivés	11 \$	— \$	(7) \$

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 200 millions de dollars. Au premier trimestre de 2017, une perte latente liée à la juste valeur négligeable avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 15 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 18. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat de ces charges à payer et provisions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Le 26 août 2015, la société s'est vu signifier un recours collectif proposé, déposé contre elle et certaines de ses filiales, Weston et d'autres parties, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario relativement à l'effondrement, en 2013, du complexe Rana Plaza situé à Dhaka, au Bangladesh. La réclamation vise l'obtention de dommages-intérêts d'environ 2 milliards de dollars. La société juge que cette action est sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société a reçu de l'Agence du Revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2018, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013 et totalisent 437 millions de dollars en impôts, intérêts et pénalités.

La société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt pour les années d'imposition de 2000 à 2010 et un avis d'opposition pour les années d'imposition 2011 et 2012, et elle a l'intention de déposer un avis d'opposition pour l'année d'imposition 2013. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt devrait débuter au deuxième trimestre de 2018. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée.

Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions.

Au premier trimestre de 2018, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées.

En 2017, en réaction à ces questions, la société a notamment annoncé le lancement du programme de carte Loblaw, dans le cadre duquel la société offre une carte Loblaw de 25 \$ aux clients admissibles. La carte Loblaw peut être utilisée pour acheter des articles vendus dans les magasins d'alimentation de Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé, au titre du programme de carte Loblaw, une charge de 107 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017 et une charge additionnelle de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2018. La société prévoit que les cartes Loblaw émises aux clients viendront réduire le montant en responsabilité civile. La charge inscrite au titre du programme de carte Loblaw ne doit pas être perçue comme une estimation des dommages-intérêts.

Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 19. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Le secteur Propriétés de Choix détient, gère et aménage des immeubles de commerces de détail et des immeubles commerciaux stratégiquement situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	24 mars 2018 (12 semaines)					25 mars 2017 ^{v)} (12 semaines)				
Pour les périodes closes le 24 mars 2018 et le 25 mars 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ⁱ⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ⁱ⁾	Chiffres consolidés
Produitsⁱⁱ⁾	10 105 \$	230 \$	215 \$	(183) \$	10 367 \$	10 166 \$	213 \$	203 \$	(178) \$	10 404 \$
Résultat d'exploitation	399 \$	76 \$	178 \$	(173) \$	480 \$	446 \$	42 \$	237 \$	(230) \$	495 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	74	15	(449)	373	13	72	14	213	(138)	161
Bénéfice avant impôt sur le résultat	325 \$	61 \$	627 \$	(546) \$	467 \$	374 \$	28 \$	24 \$	(92) \$	334 \$
Résultat d'exploitation	399 \$	76 \$	178 \$	(173) \$	480 \$	446 \$	42 \$	237 \$	(230) \$	495 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	361	2	—	6	369	352	3	—	5	360
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	153	(17)	12	—	148	134	—	—	—	134
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(121)	—	—	—	(121)	(121)	—	—	—	(121)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	792 \$	61 \$	190 \$	(167) \$	876 \$	811 \$	45 \$	237 \$	(225) \$	868 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	240	2	—	6	248	231	3	—	5	239
Montant ajusté du résultat d'exploitation	552 \$	59 \$	190 \$	(173) \$	628 \$	580 \$	42 \$	237 \$	(230) \$	629 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 133 millions de dollars (133 millions de dollars en 2017) et d'un recouvrement de coûts de 50 millions de dollars (45 millions de dollars en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dérogés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination de produits locatifs de 133 millions de dollars (133 millions de dollars en 2017) dont il est question ci-dessus, de l'élimination d'un profit de 33 millions de dollars (93 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix, l'élimination de charges intragroupe de 1 million de dollars (néant en 2017) et l'élimination d'une perte de 1 million de dollars en 2017 comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise.
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 71 millions de dollars (69 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et un profit lié à la juste valeur de 555 millions de dollars (perte de 118 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 13 millions de dollars (13 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et un profit de 124 millions de dollars lié à la juste valeur (perte de 36 millions de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 102 millions de dollars (97 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 121 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

v) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

Les produits de la société proviennent des contrats conclus avec les clients, à l'exception des montants liés aux produits d'intérêts et de la majeure partie des produits tirés du secteur Propriétés de Choix. La ventilation des produits, en fonction du type de biens ou de services, fait l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 ⁱ⁾ (12 semaines)
Alimentation au détail	7 221 \$	7 393 \$
Pharmacies au détail		
Médicaments sur ordonnance	1 393 \$	1 343 \$
Produits de l'avant du magasin	1 491	1 430
	2 884 \$	2 773 \$
Total du secteur Vente au détail	10 105 \$	10 166 \$
Services financiers	230	213
Propriétés de Choix	215	203
Consolidation et éliminations ⁱⁱ⁾	(183)	(178)
Total	10 367 \$	10 404 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 24 mars 2018	Au 25 mars 2017	Au 30 décembre 2017
Total des actifs			
Vente au détail	29 220 \$	29 364 \$	30 192 \$
Services financiers	3 559	3 338	3 837
Propriétés de Choix	11 121	9 380	9 924
Consolidation et éliminations ⁱⁱ⁾	(8 689)	(8 497)	(8 847)
Total	35 211 \$	33 585 \$	35 106 \$

(en millions de dollars canadiens)	24 mars 2018 (12 semaines)	25 mars 2017 (12 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		
Vente au détail	158 \$	122 \$
Services financiers	5	2
Propriétés de Choix	59	30
Total	222 \$	154 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités (note 2).

ii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de certains immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur, qui sont également présentés dans les résultats consolidés à titre d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement évalués au coût.

Sommaire financier¹⁾

Aux 24 mars 2018 et 25 mars 2017 et pour les périodes closes à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	10 367 \$	10 404 \$
(Diminution) augmentation des produits	(0,4)%	0,2 %
Résultat d'exploitation	480 \$	495 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	876	868
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,4 %	8,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	13 \$	161 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	137	125
Bénéfice net	375	234
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	380	235
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	377	232
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	361	366
Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué	0,98 \$	0,58 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾	0,94 \$	0,91 \$
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 719 \$	1 392 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	434	379
Dépenses d'investissement	222	154
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	57	77
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle ²⁾	1,7x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	14,2 %	13,3 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	9,6 %	9,0 %
Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	10 105 \$	10 166 \$
Résultat d'exploitation	399	446
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 929	2 844
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	792	811
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	7,8 %	8,0 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	361 \$	352 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,9 %	(1,2)%
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	3,7 %	0,9 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,2	70,1
Nombre de magasins détenus par la société	551	564
Nombre de magasins franchisés	533	532
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 335	1 324
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers		
Produits	230 \$	213 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	61	28
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 939 \$	2 808 \$
Créances sur cartes de crédit	2 778	2 689
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	175	49
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,4 %	13,8 %
Taux annualisé des pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,5 %	4,1 %
Résultats d'exploitation du secteur Propriétés de Choix		
Produits	215 \$	203 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(449)	213
Bénéfice net	627	24
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	106	109

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2017 de la société, à la page 142.
 - 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de 2018 de la société.
-

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, le plus important détaillant au pays, ainsi que le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant quelque 200 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit *Profiter pleinement de la vie*, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle, de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans près de 1 400 établissements *Shoppers Drug Mart/Pharmaprix* et près de 500 magasins Loblaw; ses services financiers offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh* à prix abordables pour toute la famille; et trois des marques les plus populaires au Canada, soit *le Choix du Président*, *sans nom* et *Life Brand*. Grâce au programme de fidélisation *PC Optimum*, plus d'un Canadien sur trois accumule des récompenses dans les magasins de la société.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, University Avenue Toronto, Canada M5J 2Y1	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
---	--

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 2 mai 2018 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 4492196. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires

L'assemblée générale annuelle et extraordinaire de 2018 de Les Compagnies Loblaw Limitée se tiendra le 3 mai 2018 à 11 h (HE) au Mattamy Athletic Centre, au 50, rue Carlton, Toronto (Ontario) Canada M5B 1J2.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 7064819. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

LOBLAW.CA

SHOPPERSDRUGMART.CA

PHARMAPRIX.CA

PRESIDENTSCHOICE.CA

LECHOIXDUPRESIDENT.CA

JOEFRESH.COM

PCFINANCIAL.CA

CHOICEREIT.CA

BEAUTYBOUTIQUE.CA

GALERIEBEAUTE.CA

WELLWISE.CA